PARTICULIERS
SOUTENEZ-NOUS

VOUS ÊTES UN PARTICULIER, VOUS SOUHAITEZ NOUS APPORTER VOTRE CONTRIBUTION ET VOUS ENGAGER À NOS CÔTÉS AFIN DE FAVORISER L'INSERTION, L'AUTONOMIE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES, SUR LE TERRITOIRE BÉARNAIS ?

PLUSIEURS FAÇONS DE PARTICIPER

DEVENEZ « BAILLEUR SOLIDAIRE »

Vous souhaitez louer votre bien en toute tranquillité, tout en jouant un rôle essentiel dans la lutte contre le mal-logement. Le bail solidaire est fait pour vous !

En confiant la gestion de votre bien à AJIR, nous vous assurons :

- La garantie de paiement du loyer mensuel.
- L'accompagnement des personnes logées.
- Le contrôle permanent de l'entretien du lieu.
- La restitution, en fin de bail, d'un bien conforme à l'état des lieux initial.

FAITES UN DON

- **Le don financier ponctuel**, parce que chaque geste compte.
- **Le don financier mensuel**, pour un engagement durable.
- **Les dons matériels** sont également les bienvenus ! Ils nous servent à approvisionner notre friperie et à équiper nos divers établissements d'accueil.

Retrouvez les modalités de dons en vous rendant sur notre site Internet **www.ajir-aquitaine.org**.

CONCILIEZ SOLIDARITÉ ET FISCALITÉ

✓ **Grâce au fonds de dotation AFIL vous avez la possibilité de bénéficier des avantages fiscaux prévus dans le cadre de l'impôt sur le revenu. Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt à hauteur de 75% des sommes versées jusqu'à 1000€ puis à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu net imposable.**

PLUS DE PRÉCISIONS

Pour plus de précisions et pour toutes questions relatives au bail solidaire et aux dons :

Elsa GOURY DEDIEU
Chargée de développement et mécénats
06 22 04 00 69
elsa.goury-dedieu@ajir-aquitaine.org

Siège social, 18 rue Louis Barthou 64110 Gelos 05 59 06 01 13
ajir-siege@ajir-aquitaine.org - **www.ajir-aquitaine.org**

NOWOOO RCS 494 397 631